



Rougemont, le 17 mai 2021

COMPTES 2020

Préavis No 08/2021

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

La Municipalité de Rougemont a le plaisir de soumettre à votre examen, les comptes de l'exercice 2020, qu'elle a approuvés dans sa séance du 17 mai 2021.

Le résultat comptable fait ressortir un excédent de charges de CHF 491'881.39, après des amortissements comptables de CHF 1'430'385.00. La marge d'autofinancement positive s'élève à CHF 707'476.44.

Le budget 2020, établi durant l'été et l'automne 2019 prévoyait un excédent de charges de CHF 720'805.- et une marge d'autofinancement de CHF 383'084.-. De plus, le budget prévoyait de renoncer aux amortissements du patrimoine financier, lesquels ont finalement pu être intégrés pour un montant de CHF 287'300.-.

Au niveau des impôts, la Municipalité, lors de l'établissement du budget avait décidé de jouer la prudence, au final, l'écart au budget est de près de 455'000.- en faveur de la Commune.

Bien entendu, la crise sanitaire a également eu un impact sur les comptes, tant en termes de charges que de recettes. Ci-dessous vous trouvez un tableau résumant les principaux montants à titre d'information.

Nous demandons à votre Conseil, dans sa séance du 22 juin 2021, de prendre les décisions suivantes :

- Vu le rapport de la Municipalité concernant les comptes de l'exercice de l'année 2020
- Oûi le rapport de la Commission de gestion
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROUGEMONT :

- Accepte les comptes 2020, tels que présentés par la Municipalité
- Accepte la gestion 2020 de la Municipalité et en donne décharge aux organes concernés

Dans l'attente de votre décision, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux, nos respectueuses salutations.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :  Le Secrétaire : 

André Reichenbach  Janick Lenoir

The image shows the official seal of the Municipality of Rougemont. It is an oval-shaped emblem with a central shield. The shield features a crown at the top, a heart in the center, and the words 'LIBERTE' and 'PATRIE' on either side. The shield is flanked by two wheat stalks. The words 'MUNICIPALITE' and 'ROUGEMONT' are written around the perimeter of the oval. There are two small stars on either side of the shield.

Déléguée municipale :

- Mme Michèle Genillard